

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 1

Artikel: Les affaires avant tout
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187556>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Coumeint! fâ lo syndiquo, ào garde, il'est dinsè que vo fédè votron dévâi; l'est vo que robâ et vo z'aqchenâ lè brâvès dzeins! L'est bon. Vo pâodè vo reteri; y'ein deri dou mots ein municipalità.

Et l'est dinsè que stu garde a éta cassâ. Po l'autro, vo peinsâ bin que ne payâ pas l'ameinda, et bin lo contréro, kâ lo syndiquo alla queri duè bo-tolhiès dè vin boutsi, que l'ont fifâ lè dou.

Deux amateurs de saucisson.

Voici une manière à la fois ingénieuse et amusante de voler du saucisson.

Le fait qui s'est passé la veille de l'An, nous est ainsi raconté par le marchand de comestibles lui-même :

« J'étais dans ma boutique ; ces messieurs regardent la marchandise, puis l'un d'eux prend un grand saucisson de Bologne, entamé, le passe sous son bras et me dit : « Combien ? »... tout en feignant de fouiller dans son gousset pour me payer.

— Combien ?... il faut que je pèse, lui dis-je, je ne sais ce qu'il y en a.

— Non, non, c'est pas la peine, me répond-il ; combien, à vue de nez ?

— Mais, monsieur, je ne vends pas à vue de nez.

— Qu'est-ce que ça fait ? Voyons, au hasard ?

Alors je réfléchis un instant à ce que le saucisson pouvait peser, et je me dis : Il doit en rester de trois à quatre livres. Sur ce, je dis : Eh bien, ça fera six francs cinquante.

— Comment, six francs cinquante !... vous vous fichez de moi ?

Là-dessus, nous nous chamaillons, moi prétendant que le saucisson pesait au moins quatre livres, lui soutenant qu'il n'en pesait pas la moitié ; si bien qu'il finit par retirer le saucisson de dessous son bras et qu'il le jette sur le comptoir en disant : « Au fait, vous m'ennuyez avec votre saucisson ; tenez, je n'en veux plus du tout. Et il sort avec son ami.

Je vais pour reprendre mon saucisson et le remettre en place, et je reste ébahi en constatant qu'il avait considérablement diminué de longueur. Me doutant alors d'une filouterie, je cours vivement dans la rue et je vois mes deux gaillards qui filaient à grands pas. J'appelle un sergent de ville, je les fais arrêter, on les fouille et on trouve dans la poche de celui qui était resté derrière l'acheteur, un morceau de saucisson d'une livre et demie !

Ils règleront leur compte devant le tribunal de police.

Les affaires avant tout.

Un monsieur de Lausanne rencontre un de ses amis, la veille de l'An, et l'entraîne souper chez lui, sans avoir averti madame. En entrant, il l'introduit dans le salon et le prie d'attendre un instant. Tout à coup, l'ami entend le bruit d'une vive discussion de l'autre côté de la porte, et prête machinalement l'oreille.

— Tu as bien besoin, de m'amener ce détestable individu ! Renvoie-là ! entends-tu ?

— Vraiment, ma chère, tu es d'une grossièreté dont rien n'approche. Oh ! si mon ami V*** n'était pas là à côté, quelle volée tu recevrais !

— Alors l'ami V***, d'une voix de Stentor :

— Ne te gênes pas pour moi, je te prie ; je sais ce que c'est : les affaires avant tout.

Un fermier et un boucher venaient de conclure une affaire et se trouvaient attablés devant un appétissant civet de lièvre. Le boucher, tout en mangeant, tira de son portefeuille un billet de cent francs pour payer les moutons que le fermier lui avait vendus. Par malheur, le billet tomba dans la sauce.

Le boucher le repêcha délicatement et, le tenant entre le pouce et l'index, il le secoua légèrement pour le faire égoutter ; mais le chien du fermier, prenant ce mouvement pour une invitation, happa le billet et l'avalua sans mâcher.

— Il me faut mon billet, s'écria le boucher stupéfait. Je vais tuer et ouvrir votre chien.

— Je vous le défends bien ; mon chien vaut plus de cent francs.

— Alors, je ne vous dois rien. Votre chien a touché pour vous.

— Mon chien n'est pas mon caissier. Et puis, dans tous les cas, où est votre reçu ?

— Ah ! c'est comme ça ! Eh bien ! nous plairons.

Telle est l'affaire qui sera débattue prochainement devant le tribunal, le juge de paix n'ayant pu concilier les parties.

Une dame à qui les affections nerveuses ne laissaient pas de répit, se décide à consulter un médecin homéopathe, malgré la résistance de son mari, qui n'a aucune confiance dans ce mode de traitement.

Le médecin examine, palpe, réfléchit et rédige une ordonnance.

Le mari va lui-même chercher le médicament, qu'on lui remet dans une fiole haute comme un dé à coudre. Mais, s'obstinant dans sa répugnance, il jette à terre le contenu, le remplace par de l'eau claire, et présente à sa femme ce breuvage innocent.

O merveille ! dès le soir, Madame éprouve un mieux sensible ; le lendemain elle est sur pied.

— J'en étais sûr, dit l'homéopate en venant constater cette guérison.

Voulant rabattre cette suffisance, le mari raconte avec un sourire ironique au médecin ce qu'il a fait de la potion.

— Peuh ! répond le docteur, sans se déconcerter, avez-vous rincé la fiole ?

— Je n'y ai pas songé.

— Eh bien ! voilà qui vous prouve encore mieux l'efficacité de mon remède. Un atome suffit.

Hier, deux individus dont les porte-monnaies ont reçu de graves atteintes pendant le Nouvel-An, venaient de dîner au restaurant.

— Tiens, murmure l'un d'eux en vérifiant la note, on n'a compté qu'une bouteille, et nous en avons bu deux cependant.

— Faut pas réclamer, réplique vivement l'autre, ça ferait gronder le garçon.

On demandait au prince G....

— Quelles sont les plus grandes puissances de l'Europe ?

Il répondit couramment :

— L'Angleterre, l'Allemagne, la France, la Russie... et la femme.